

L'activité professionnelle ne permet pas toujours d'échapper à la pauvreté. Ainsi en 2006, 100 000 travailleurs aquitains vivent dans un ménage pauvre.

Si un niveau de diplôme élevé ou le fait de vivre en couple limite les risques de pauvreté, appartenir à une famille monoparentale les augmente considérablement en particulier pour les femmes.

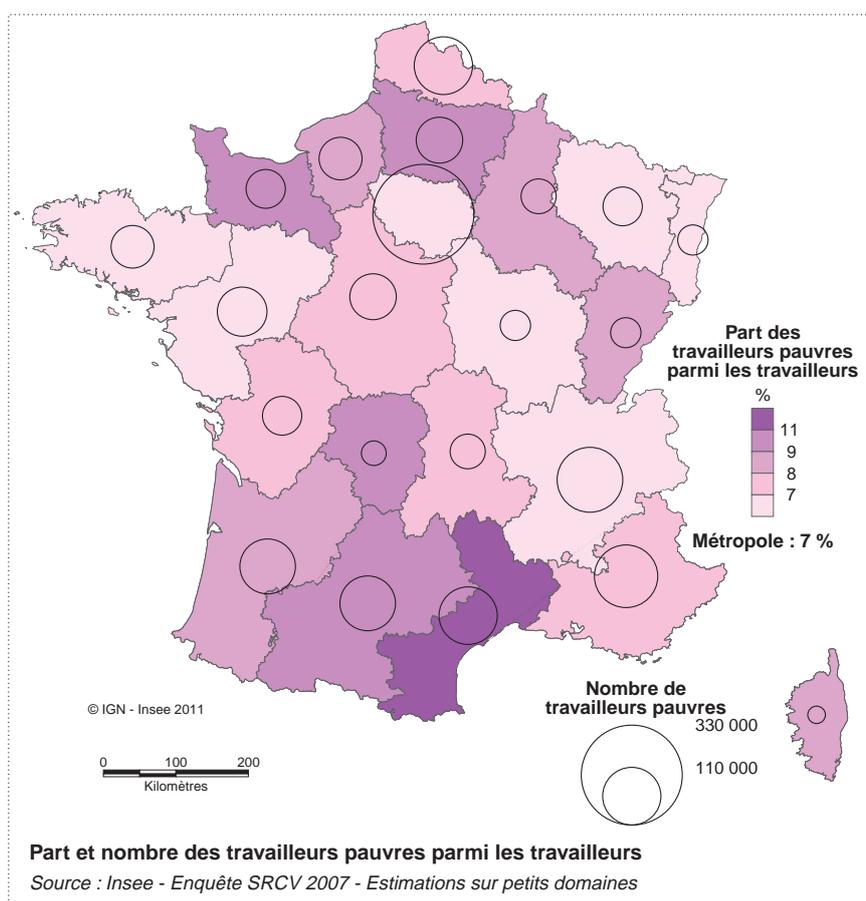
■ Le travail n'exclut pas le risque de pauvreté

En 2006, en Aquitaine, 8 % des travailleurs, soit 100 000, sont concernés par la pauvreté laborieuse. Ces personnes travaillent tout en vivant dans un ménage pauvre, soit un ménage dont le revenu disponible en 2006 est inférieur à 880 euros par mois et par unité de consommation.

En y ajoutant les conjoints et les enfants, ce sont en tout près de 230 000 personnes qui sont concernées par la pauvreté laborieuse, soit 58 % des personnes pauvres de la région.

En France métropolitaine, les travailleurs pauvres représentent 7 % des travailleurs. L'Aquitaine fait partie des dix régions où leur part est supérieure à la moyenne nationale.

En Aquitaine, 8 % des travailleurs sont pauvres



Ainsi, le travail diminue le risque de pauvreté mais ne l'écarte pas totalement.

Cette situation peut regrouper plusieurs phénomènes non exclusifs les uns des autres : des revenus annuels du travail faibles dus à des temps partiels ou à des courtes périodes d'emploi, la faiblesse des salaires dans certains secteurs, l'appartenance à une famille plus ou moins nombreuse dont seule une personne perçoit des revenus d'activité, etc.

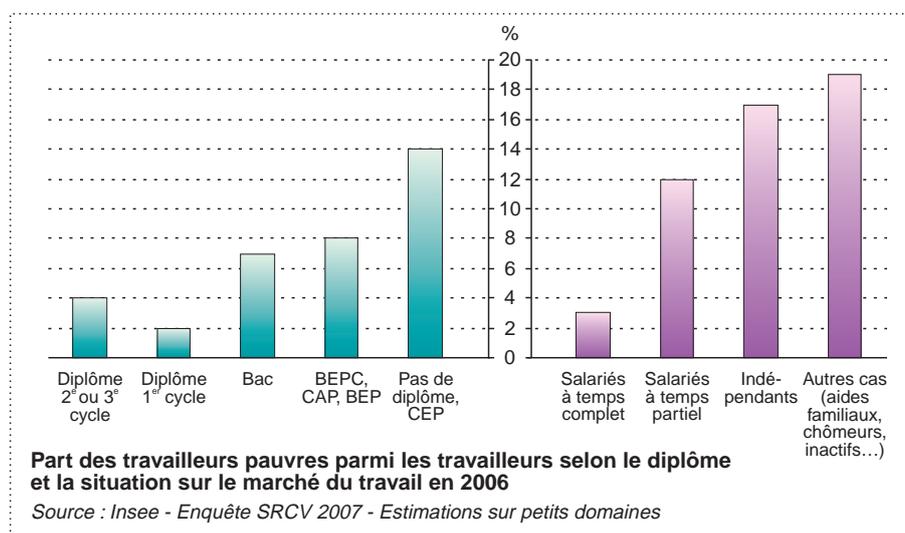
■ Les diplômes protègent de la pauvreté laborieuse

Le risque de pauvreté est ainsi nettement supérieur pour les salariés à temps partiel : 12 % sont travailleurs pauvres. Il est quatre fois plus élevé que pour les salariés à temps plein.

Il est aussi particulièrement important pour les non-salariés : 17 % des travailleurs indépendants sont en situation de pauvreté. Ils représentent 30 % des travailleurs pauvres aquitains contre seulement 13 % de l'ensemble des travailleurs.

La qualification est également un facteur particulièrement discriminant : 14 % des travailleurs aquitains sans diplôme sont touchés par la pauvreté contre 4 % des travailleurs titulaires d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle et 2 % de ceux titulaires d'un diplôme de premier cycle. Pour ces derniers, certains diplômes professionnels de type BTS ou DUT permettent probablement de trouver un emploi pérenne plus facilement.

Près d'un indépendant sur six est un travailleur pauvre



■ Les familles monoparentales touchées par la pauvreté

En Aquitaine, comme dans l'ensemble de la France, les taux de pauvreté laborieuse sont proches quelque soit le genre ou la tranche d'âge. C'est entre 30 et 39 ans que ce taux est le plus faible et s'établit autour de 6 %.

En revanche, les facteurs familiaux aggravent ou limitent le risque de pauvreté. Selon la situation familiale des différences significatives apparaissent selon le sexe, accrues par le poids des femmes dans les familles monoparentales et les familles complexes.

En atteignant 20 %, le taux de pauvreté est maximum pour les femmes vivant dans un ménage complexe, soit un ménage comptant plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées en colocation par exemple. Parmi les femmes considérées comme travailleurs pauvres une femme sur dix vit dans ce type de ménage.

La monoparentalité est néanmoins plus fréquente chez les femmes : en effet, parmi les femmes pauvres qui travaillent, une sur quatre vit dans une famille monoparentale alors qu'un homme sur quatorze est dans ce cas.

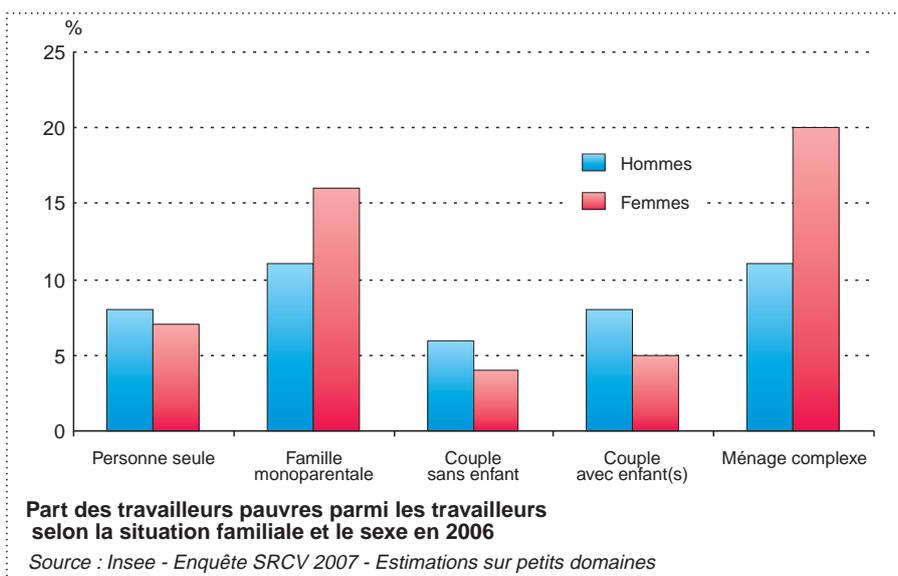
Chez les femmes chefs de famille monoparentale, le risque de pauvreté laborieuse atteint 16 % contre 11 % chez les hommes monoparents. Ces femmes sont ainsi quatre fois plus souvent pauvres que les femmes vivant en couple.

Ainsi, la monoparentalité engendre la pauvreté de nombreuses femmes travaillant souvent avec un revenu modeste et assumant seules la charge de leur(s) enfant(s).

Par contre, la vie en couple avec ou sans enfant protège davantage les femmes que les hommes. Les femmes qui travaillent et vivent en couple sont moins souvent en situation de pauvreté car le couple peut compter dans la plupart des cas sur l'activité du conjoint. La bi-activité potentielle au sein d'un couple apparaît en effet comme un facteur favorable au regard de la pauvreté.

La pauvreté des hommes vivant en couple peut être imputable en partie à un salaire peu élevé et à l'inactivité de leur conjointe.

La monoparentalité engendre davantage de pauvreté laborieuse chez les femmes que chez les hommes



■ Travailleurs pauvres et revenu de solidarité active

Entré en vigueur en juin 2009, le Revenu de Solidarité Active (RSA) vise à faire reculer ces situations de pauvreté laborieuse en complétant les revenus d'activité.

La notion de travailleurs pauvres implicite au barème du RSA ne recoupe pas nécessairement celle retenue dans cette étude qui ne permet pas toujours de percevoir le RSA activité. Réciproquement, les bénéficiaires de cette prestation ne sont pas tous qualifiés ici de travailleurs pauvres. Ceci s'explique à la fois par la spécificité du barème RSA, par la fluctuation des revenus d'activité au cours de l'année, par des effets de composition familiale. De plus certains travailleurs ne font pas la demande de RSA, son montant pouvant être trop faible en regard des démarches à opérer pour le demander.

Ainsi, il est délicat de comparer le nombre de 100 000 travailleurs pauvres dénombrés en Aquitaine en 2006 et celui des 36 600 allocataires bénéficiaires du RSA activité fin 2010.

Méthodologie

Travailleur pauvre : personne âgée de 16 à 64 ans qui, sur une période de 12 mois, vit dans un ménage pauvre et a été active pendant au moins six mois, dont au moins un mois en emploi.

La source principale utilisée pour la description des travailleurs pauvres est l'enquête SRCV 2007 (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie), unique source de référence pour mesurer et caractériser les travailleurs pauvres au niveau national. Son champ est celui des ménages ordinaires. La taille de l'échantillon des répondants ne permet pas de produire des indicateurs au niveau régional. On utilise donc une méthode d'estimation dite "sur petits domaines" en faisant le postulat qu'à profil identique, il y a autant de risque d'être travailleur pauvre dans une région qu'au niveau national.

Le seuil de la pauvreté monétaire est calculé à partir de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) de 2006. Il correspond à 60 % de la médiane des niveaux de vie observés au niveau national. En 2006, il est égal à 880 euros mensuels par unité de consommation et à 950 euros en 2008.

Pour en savoir plus

Pauvreté en ville et à la campagne plus intense de la pointe du Médoc à Agen
Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 194 - juin 2011

Rapport intermédiaire 2010 d'évaluation du revenu de solidarité active
Comité d'évaluation du RSA - 11 janvier 2011

(Version imprimable de : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=17480)